Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 58

Artikel: A propos de la coqueluche
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248733

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 12 février 1899 | N° 58 | Deuxième année

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communication
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27me année *LE PAYS*

Les guerres de Bourgogne

ET

l'Evêché de Bâle

(Suite et fin)

Au moment où les Suisses revenaient de Lorraine, l'évêque de Bâle, Jean de Venningen, fut obligé de prendre les armes pour mettre ses états, les Franches-Montagnes surtout, à l'abri des exactions de pillards bourguignons qui occupaient le château de Maîche sous les ordres du bâtard de Lucelstein, un des plus chauds partisans du duc Charles. Malgré les rigueurs de l'hiver, les assiégeants firent si bien leur devoir que le château dut se rendre (5 février 1477).

Après la mort de Charles-le-Téméraire, le roi de France et l'Autriche se jetèrent sur ses dépouilles. Louis XI mit la main sur la Bourgogne qui était du reste un fief masculin de la couronne de France, reprit la Picardie que Charles lui avait enlevée et s'empara de l'Artois, de Cambrai, de Tournai et du Hainaut qu'il fut obligé de céder bientôt après à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, devenu le 20 août 1477 l'époux de Marie, fille et héritière de Charles-le-Téméraire. La Franche-Comté aurait voulu se donner aux Suisses qui ne surent pas la prendre et qui vendirent leurs prétentions à Louis XI pour une somme de 100 000 florins (25/26 avril 1477). Mécontents du roi de France qui ne se pressait pas de les payer, les Confédérés, d'accord avec les villes d'Alsace, et le duc René de Lorraine conclurent à Zurich au mois de janvier 1478, un traité de paix avec Maximilien d'Autriche et son épouse Marie de Bourgogne. En vertu de ce traité, la Franche-Comté devait appartenir à l'Autriche, mais payer aux Confédérés une somme de 150 000 florins dans l'espace de 3 ans. Il fut aussi réservé que les châteaux et autres lieux occupés par les armées resteraient au pouvoir de ceux qui les occupaient. C'est ainsi que l'évêché de Bâle retint les châteaux de Maîche, de Franquemont, et de Trévillers ainsi que les seigneuries de Blamont, Clémont et Pont-de-Roide. Bientôt après, le 19 juillet 1478, il rendit Blamont, Clémont et Pont-de-Roide à leurs anciens maîtres et reçut en échange les villages de Grandfontaine, de Réclère et de Damvant.

Les guerres de Bourgogne avec les victoires de Héricourt, de Grandson, de Morat et de Nancy furent glorieuses pour les Suisses qui passèrent dès lors pour les meilleurs soldats de l'Europe. Tous les princes se mirent à rechercher leur alliance et leur amitié et c'est à prix d'or qu'ils payèrent ceux qui consentaient à s'enrôler dans leurs armées. A diverses reprises leur épée jetée dans la balance de la politique européenne décida du succès. Devenus à peu près indépendants de l'empire d'Allemagne dont, peu de temps auparavant, ils reconnaissaient encore la suprématie, ils formèrent désormais un état distinct. En même temps des idées de grandeur s'emparèrent des esprits et ce peuple de bergers, aux mœurs si simples et si patriarcales, échangea ses habitudes contre un luxe et un faste inconnus auparavant.

Mais si les guerres de Bourgogne eurent pour la Confédération suisse certains avantages plus ou moins apparents, elles eurent aussi des suites déplorables, dont les principales sont la manie des enrôlements, la vénalité et la démoralisation. Dès que le tambour de l'enrôleur se faisait entendre, les jeunes gens dont les bras auraient pu rendre de si grands services à l'agriculture abandonnaient les travaux des champs et ceux de l'atelier pour vivre de pillage, pour aller verser inutilement leur sang sur les champs de bataille de l'Europe, pour se battre quelquefois contre des frères et rentrer dans leur patrie pauvres et estropiés. De ces guerres date aussi une vénalité honteuse qui portait des membres des premières familles du pays et des magistrats à vendre pour des pensions leur influence aux princes étrangers.

Enfin l'immoralité, suite du bien-être, de l'amour de l'argent et du service militaire à l'étranger se mit à ronger comme un chancre au corps social ; les crimes se multiplièrent d'une manière effrayante, les actes de violence devinrent presque journaliers, les prisons devinrent trop étroites pour recevoir les malfaiteurs et la conséquence dernière de tous ces maux fut la réforme avec ses guerres fraternelles et l'effondrement de la Suisse au milieu des convulsions de la révolution française.

FIN. J. JECKER
curé de Moutier.

A propos de la coqueluche

Si nous parlions un peu d'un vilain mal qui se gagne et qui sévit depuis plusieurs semaines de nos côtés ! Le Dr Weber nous donne ces excellents conseils dans les feuilles d'*Hygiène* :

Les enfants atteints de la coqueluche sont soumis à une épreuve bien dure. Les quintes de toux déjà terribles le jour sont plus agoissantes la nuit. Les enfants sont surpris brutalement dans leur sommeil. Le spasme de toux les secoue jusqu'à l'épuisement. Il n'est pas rare de voir le sang couler de leurs narines vers

---

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 2

VAINCUE

Les lèvres frémissantes, le regard suppliant et chargé de tendresse, Emile Comandre considérait cette jolie et adorée créature qui ne se donnait pas, mais passivement se laissait donner... Elle ne l'aimait point.... Les supplications de la mourante lui avaient arraché un consentement navré... Ne fallait-il pas qu'il l'aimât éperdûment ?... Il est vrai que l'aïeule l'avait supplié aussi, lui prouvant qu'il sauvait Clotilde de la ruine, d'une belle-mère méprisable, d'un indigne mari...

Feignant de ne pas voir ce regard qui implorait son regard, Mlle Martiville, affaissée dans un fauteuil auprès de la fenêtre, fixait le ciel noir, écoutait la tempête, toutes choses plaisant à son cerveau enfiévré, encadrant bien ses sentiments de tristesse et de colère : un beau soleil lui eût paru une insulte à sa douleur ; de temps à autre elle écoutait, anxieuse, agitée, d'un tressaillement nerveux, les bruits sourds de voix et de pas dans cette maison à la veille d'un deuil.

Quelqu'un entra ; une femme jeune, grande, svelte, à la physionomie douce, à l'œil intelligent, au sympathique sourire.

— Marthe, s'écria la jeune fille en s'élançant vers elle. Tu viens me chercher ?... Grand-mère me demande ?...

— Non, ma chérie, fit tendrement Marthe. Elle ne te demande pas... elle veut prendre un peu de repos... Respectons ce repos.

— J'aurais tant voulu la revoir avant... avant d'aller là-bas ! soupira bien bas Clotilde en se tordant désespérément les mains.

Maternelle et tendre, la sœur d'Emile essaya de rappeler à la pauvre révoltée que son aïeule l'avait bénie, lui promettant le bonheur ; mais, brusquement, la jeune fille la quitta, et se jetant sur un divan, enfouissant sa tête dans les coussins, pleura silencieusement.

D'un geste, Emile appela sa sœur auprès de lui, l'interrogeant du regard.

— C'est l'agonie murmura-t-elle. La pauvre femme a toute sa connaissance, et conjure la Providence de la laisser vivre jusqu'à demain matin, jusqu'à l'heure où *ses enfants* reviendront de l'église, bénis par Dieu.

— Marthe, gronda le jeune homme, sais-tu que je me fais l'effet d'un bourreau ?

— D'un sauveur, rectifia Melle Comandre. La mourante l'a dit.

— Clotilde ne peut l'admettre.